

---

# RÉSEAU DES ÉMETTEURS FRANÇAIS UNION FRANÇAISE DES RADIOAMATEURS

Union sans but lucratif regroupant les radioamateurs, arrêté du 3/1/1994, reconnue d'utilité publique, décret du 29/11/1952  
Section française de l'Union Internationale des Radioamateurs (I.A.R.U.)  
Siège social : 32 rue de Suède, 37100 TOURS - Services administratifs : BP 7429 - 37074 TOURS CEDEX 2 - Tél : 02 47 41 88 73

## COMMISSION DES CONCOURS

---

### CONCOURS HF D'ÉTÉ

#### RÈGLEMENT

#### 1. OBJECTIF ET DÉFINITIONS

Le Concours HF d'été, qui se déroule à l'occasion de l'IARU HF a pour but d'encourager la participation des stations françaises à ce concours international.

Il est ouvert à toutes les stations opérant avec un indicatif attribué par l'administration française (F, TK, FG, TM, TO, etc...), y-compris celles opérant depuis l'étranger avec un indicatif français (DL/F6AAA, VE2/F5ZZZ, W4/FG5XX, etc...).

Le règlement reprend le celui de l'IARU HF, à l'exception des catégories de participation.

La correction est celle de l'IARU HF faite par l'ARRL. La commission des concours du REF-Union utilise le classement émis par l'ARRL pour faire celui de ce concours HF d'été en tenant compte de bonus spécifiques pour les liaisons faites avec la station TM0HQ.

#### 2. DATES ET HORAIRE

Le concours débute le deuxième samedi de juillet à 1200 UTC et s'achève le dimanche à 1200 UTC.

#### 3. BANDES UTILISÉES

Segments concours IARU des bandes 160, 80, 40, 20, 15 et 10 m en SSB et CW

#### 4. CATÉGORIES

- Mono opérateur (\*), 3 classes de puissance telles que définies par le règlement IARU : 5W / 150W / Puissance maximum autorisée.

(\*)Pas de catégorie "single mode", les stations CW, SSB et mixtes sont classées dans une catégorie unique suivant leur classe de puissance

- Multi opérateurs, 3 classes de puissance telles que définies par le règlement IARU : 5W / 150W / Puissance maximum autorisée. Les stations multi opérateurs sont soumises à la règle des 10 minutes (voir règlement IARU HF).

#### 5. LIAISONS VALIDES

La même station ne peut être contactée qu'une fois par mode et par bande. Les correspondants doivent échanger des groupes de contrôle tels que définis au point 6.

. Afin de bénéficier au maximum du bonus défini au point 9, les participants au concours IARU HF dans une catégorie "single mode" sont encouragés à contacter la station TM0HQ dans les 2 modes, ce en accord avec les règles générales des concours corrigés par l'ARRL (contacts comptés 0 points, mais servant au contrôle), voir <http://www.arrl.org/contests/hf-faq.html>.

## 6. REPORTS

Les stations officielles (HQ) des associations membres de l'IARU passent RS(T) + abréviation de l'association nationale. (59 REF, 599 DARC, etc...)

La station du secrétariat de l'IARU international (NU1AW) compte comme une station HQ.

Les membres du conseil d'administration de l'IARU et ceux des comités exécutifs des trois régions de l'IARU passent RS(T) + respectivement AC, R1,R2,R3.

Toutes les autres stations passent RS(T) + zone ITU. (France continentale = 27, Corse = 28, Antilles = 11 Guyane = 12, Réunion = 53, etc...)

## 7. POINTS

Chaque contact avec sa propre zone ITU compte un point.

Chaque contact avec une station de la même zone ITU mais d'un autre continent compte un point

Chaque contact avec une station du même continent, mais d'une autre zone ITU compte trois points.

Chaque contact avec une station d'un autre continent et d'une autre zone ITU compte cinq points.

## 8. MULTIPLICATEURS

Total du nombre de zones ITU et du nombre de stations officielles HQ par bande.

Les officiels de l'IARU représentent un maximum de quatre multiplicateurs par bande (AC, R1, R2, R3)

Les stations officielles (HQ) des associations membres de l'IARU ne comptent pas pour les multiplicateurs de zone.

## 9. TOTAL DES POINTS

Les points seront calculés par le correcteur de la Commission des Concours sur la base des scores de l'IARU HF publiés par l'ARRL, majorés du bonus calculé d'après le log mis à disposition par l'équipe de TM0HQ représentant le REF-Union.

(Nombre de points) x (nombre de multiplicateurs) + Bonus

Le bonus spécifique au Concours HF d'été est de 10% du total des points pour chaque QSO avec TM0HQ

Exemple :

la station F5ZZ envoie un log pour la catégorie SOAB CW LOW.

Son log comporte 500 QSO's CW et un total de 100 multiplicateurs pour un score de 100,000 points validé par l'ARRL

Elle a contacté TM0HQ 3 fois en CW et 2 fois en SSB (QSO's comptés 0 par l'IARU).

En conséquence, le: calcul du bonus donne  $100,000 \times (5 \times 0.1) = 50,000$  points, soit un score de 150,000 points pour le Concours HF d'été.

## 10. CLASSEMENTS

1 classement mono opérateur par classe de puissance

1 classement multi opérateurs par classe de puissance.

## 11. COMPTE-RENDU ET ENVOI

Au plus tard le 30eme jour après le concours.

Les logs au format Cabrillo sont à envoyer à [IARUHF@iaru.org](mailto:IARUHF@iaru.org)

Les logs manuscrits à IARU HF Championship, IARU International Secretariat, Box 310905, Newington, CT 06111-0905 USA

Les logs devront être conformes aux spécifications définies par le règlement publié par l'IARU

Les questions concernant ce règlement, le règlement IARU-HF, et la préparation des comptes-rendus sont à adresser au correcteur

## **12. RÉCOMPENSES**

- Une plaque pour le premier de chaque catégorie (6). Seules les stations classées par l'ARRL à l'IARU HF sont prises en compte.
- Un diplôme pour chaque concurrent ayant contacté TM0HQ plus de quatre fois (un contact par bande et par mode)
- SPRINT: une plaque spécifique sera remise à la station ayant contacté 12 fois TM0HQ (un contact par bande et par mode) le plus rapidement possible (délai entre le premier et le dernier des 12 QSO.)
- De plus, un cadeau sponsorisé pourra être attribué pour :
  - Chaque participant ayant établi 12 QSO avec TM0HQ.
  - Chaque participant « single-mode » ayant établi 6 QSO ou plus avec TM0HQ.

## **13. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

En participant à ce concours, le concurrent s'engage à en respecter le règlement, les règles communes et conseils pour tous les concours français, les conditions de son autorisation, et les règles de courtoisie en usage entre les radioamateurs. Le concurrent s'en remet aux décisions du jury en cas de différend.